



Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE

Section de la Haute Loire

**17, rue des moulins – BP351
43012 LE PUY EN VELAY CEDEX
Fo.043@dgfip.finances.gouv.fr**

Le Puy, 10/12/2009

COMPTE- RENDU DE MANDAT AUDIENCE DU 30 NOVEMBRE 2009

Une journée d'action était programmée le 30/11/2009 par FO DGFIP pour aller porter les revendications des agents. La section FO des finances publiques de Haute Loire a demandé à rencontrer le DSF et le TPG ce jour-là. Seul le TPG était présent. Une délégation constituée de Max CHAMBON, Chantal BONELLO, Robert GAGNE, Jean Luc MARTIN, Philippe SAGNARD et Karine VEYSSEYRE l'a rencontré et a abordé toutes les questions du moment.

1- Rémunérations :

FO a dénoncé le blocage de fait des salaires, qui se traduit par la diminution du pouvoir d'achat des fonctionnaires des finances. Nous avons rappelé que nous rejetons toute notion d'intéressement individuel ou collectif au travers du régime indemnitaire qui met en cause l'égalité de traitement des fonctionnaires.

FO revendique :

- l'augmentation du pouvoir d'achat pour tous par la revalorisation du point d'indice,
- le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat des années antérieures, soit 50 points d'indice pour tous,
- l'intégration des primes et indemnités dans le traitement à hauteur d'un montant annuel équivalent au minimum de deux mois de traitement pour tous, sans préjudice des indemnités liées à des sujétions spéciales.

Réponse : l'échelon local n'est pas compétent si ce n'est au travers de la notation. L'intéressement n'existe pas dans la filière gestion publique.

2- Suppressions d'emplois :

Des 2469 suppressions nationales le département a une part de 5 emplois nets, 3 aux Impôts et 2 au Trésor. Nous savons que cela recouvre une autre réalité et des suppressions douloureuses pour certains services par le jeu des redéploiements et des transformations.

Le TPG n'a rien voulu dévoiler, se retranchant derrière une réflexion qui devait avoir lieu avec son équipe. Il se référera à l'ORE.

La section FO 43 rappelle que l'ORE n'est rien d'autre qu'un **Outil de Réduction des Emplois** et s'opposera dans les instances paritaires locales à cette politique aveugle qui prive les services des moyens d'accomplir correctement les missions.

3- Les effets de la fusion :

a) Le transfert du service Amendes au Puy Ville :

Ce transfert va accentuer la dégradation des conditions de travail dans ce poste. Les agents ne l'acceptent toujours pas : le positionnement du service amende derrière les guichets impose la réduction de la surface du service hôpital, ce qui va rendre insupportable les conditions d'exercice des missions.

De surcroît, le TPG prélève au passage un agent de l'équipe de remplacement pour doubler l'agent affecté au service Amendes !

Que va-t-il rester de l'équipe de remplacement ?

Le TPG nous renvoie encore à l'équipe de remplacement !

b) Le service unifié FDL :

Comment ce service va-t-il faire avec 3 fois moins d'agents qu'en 2000 et une charge de travail démultipliée ?

Réponse : *ce problème n'est pas lié à la fusion mais à la réforme de la taxe professionnelle. On attend les textes, on a une idée sur 2010 où il y aura une compensation. Il y aura une communication vis à vis du service.*

Il est positif que l'on rapproche en un même lieu des agents qui ont en charge la mission.

En réalité, la DG se fiche bien que le service tourne. Au-delà de l'affichage sur le renforcement de l'aide aux collectivités, se prépare dans les faits l'asphyxie de ce service, et au-delà, les grandes manœuvres pour transférer ses compétences au privé, au travers de « pôles » et autres « SCN ». D'ailleurs, le projet de « réforme territoriale » est révélateur du peu de cas qu'il sera fait de l'aide aux communes et aux départements, puisqu'il programme leur disparition.

c) Les SIP

- Celui de Brioude ne fonctionne que par un prélèvement sur l'équipe de remplacement, donc sur la filière Gestion Publique.

- Nous avons les plus grandes craintes qu'il en soit de même pour les SIP du Puy et d'Yssingaux. Comment le TPG compte-t-il s'y prendre ? Va-t-il mobiliser toute l'équipe de remplacement ? Va-t-il ponctionner encore les services, comme vous l'y invitent certaines organisations syndicales de l'administration fiscale, voire le DSF ? C'est de l'asphyxie définitive de l'ensemble des postes comptables qu'il s'agit !

Réponse : *A Brioude, la collègue en charge du recouvrement va travailler en solo jusqu'à la prochaine campagne IR. On va mesurer la faisabilité.*

Le TPG a besoin de savoir si c'est faisable ! Alors que les problèmes de congés vont forcément se poser et qu'il faudra affecter un agent ERD pour pallier à ces absences. En tout état de cause il admet implicitement que l'affectation d'un seul agent est impossible pendant la campagne puisqu'il prévoit déjà son renfort. A quand l'affectation à temps partiel sur un poste ?

On procèdera de la même manière à Yssingaux. En période de recouvrement, il y aura au minimum 1 agent de l'équipe de remplacement sur chacun des SIP de BRIOUDE et YSSINGEAUX.

L'objectif, c'est de réussir la fusion. Le PRS devrait prendre une partie du contentieux et alléger ainsi ces postes.

Voilà qui s'appelle faire preuve d'un bel optimisme qui malheureusement n'a rien à voir avec la réalité car les dossiers transférés au PRS seront triés sur le volet et ce service ne comprendra que 2 inspecteurs et un chef de service, ils ne feront pas de miracles !

A chaque étape de la mise en œuvre de la fusion dans notre département : SIP, service amendes, etc., le TPG a réponse à tout: l'équipe de remplacement ! Il a certainement des dons de magicien et nous sommes impatients de voir sortir des lapins, des agents de remplacement pour être plus exacts, de son chapeau.

Mais, plus sérieusement, le Trésorier Payeur Général se rend- il bien compte de l'état réel dans lequel se trouvent les services à la tête desquels il se trouve ? Sait- il que les personnels des postes auxquels il retranche des emplois au nom de l'ORE et auxquels il refuse l'ERD consacrée à la « réussite de la fusion », sont à bout ?

- Garantisseriez-vous toujours le volontariat des agents pour le SIP ?

Réponse : *Il y aura des volontaires. Au cas contraire, je le désignerai.*

d) L'installation de la DLU à la TG:

Les services sociaux et l'assistante sociale seraient vidés de la Trésorerie Générale. De notre point de vue, éloigner ces collègues des services RH des différentes administrations n'est pas logique et constitue un fait très exceptionnel en France.

Des services disparaissent ou vont disparaître à la TG (Dépense et CDC), ne pourrait-on utiliser la place disponible pour l'installation de la DLU tout en conservant les services sociaux dans leur implantation actuelle ?

Réponse : *il n'y a pas de problème, les agents ne sont pas plus mal lotis. Leur conditions de travail seront meilleures, avec des locaux plus spacieux et les usagers seront aussi bénéficiaires, avec des places de parking spécialement réservées (dont une pour les handicapés) Néanmoins la DPAEP va venir sur place pour valider ou pas le projet.*

Garantisseriez-vous le maintien du local syndical ?

Réponse : *Pas d'intention pour le moment.*

e) Problèmes immobiliers :

- 1- Brioude : La situation est intolérable !!! Les personnels ont la ferme conviction qu'ils ne sont pas défendus par la hiérarchie, c'est-à-dire TPG et DSF.
- Les toilettes sont insalubres depuis le **2 mai 2009** date de l'installation du poste et rien de véritablement sérieux n'a été engagé par votre homologue des Services Fiscaux !!!!!
- L'absence de porte d'entrée qui fait de cette trésorerie un poste non protégé est un cas unique. De surcroît elle entretient un courant d'air, notamment en période de forte fréquentation de l'immeuble, dont le caractère s'aggrave avec l'hiver.

Devant de telles atteintes à la sécurité et à la santé de nos collègues, notre section syndicale a saisi notre syndicat national et notre fédération des finances. Nous évoquerons également le sujet le 4 décembre lors de l'audience accordée par le préfet à une délégation des fonctionnaires FO de la fonction publique d'état.

Réponse: *Le plombier est intervenu vers le 27 ou 28/11 (sic !).*

- 2- Des problèmes importants vont également se poser à Yssingeaux : le projet est recalé par la DG pour des raisons financières que certains, aux services fiscaux, imputent aux prétentions démesurées du personnel de la trésorerie et de son chef de poste.

Au passage, l'absence d'une issue de secours ferait de la trésorerie SPL d'Yssingeaux un cas unique en Haute Loire, voire en France.

Même Brioude qui n'a pas de porte fermant l'entrée a au moins une issue de secours ! Il n'est pas acceptable d'entendre au CHS des propos émanant de représentants de notre direction sur la possibilité de fuir par les fenêtres en cas de danger imminent. La sécurité n'impose-t-elle pas que les fenêtres de rez de chaussées ne puissent pas s'ouvrir de façon à éviter une intrusion ?

Réponse : Le DSF a réagi à ce « retoquage » vis à vis de la délégation inter régionale et vis à vis de la Centrale. Le TPG a personnellement appelé le chef de bureau concerné. Pour lui la trésorerie, n'est pas un service mais un poste à part entière. Il nous a dit soutenir le projet mais ne pas pouvoir se prononcer sur le percement de la porte. Pour cette question, le commissaire Gallardon (en charge des problèmes de sécurité au niveau central dans la filière gestion publique,) contacté par M. PERRAUD, doit donner son arbitrage.

f) **Problèmes générés par la gestion des flux des contribuables dans les trésoreries de proximité** : La délégation a rappelé à nouveau la lourdeur de Gaya.

Réponse : Rien de nouveau.

4 – Réforme statutaire :

Force Ouvrière est particulièrement inquiète des réformes des statuts. Contrairement à ce que dit M. Parini, elle nous semble porter la liquidation des statuts particuliers et favoriser le basculement des fonctionnaires entre administrations au gré de leurs directions. Force Ouvrière craint fort qu'elle ne permette de gommer les avantages acquis et les règles de gestion propre à chaque administration.

Rien de concret.

5- Liste d'aptitude C en B:

La délégation est revenue sur les affectations des lauréats de la liste d'aptitude de C en B.

Pour le TPG agir autrement n'aurait pas été cohérent. Il s'en est référé à l'ORE et a envisagé l'intérêt des services et des agents.

Nous lui avons réitéré notre désaccord sur la méthode qui conduit à pratiquer la politique de « deux poids, deux mesures », en laissant certains sur leur poste tandis que d'autres sont déplacés. Le prix de la promo n'est pas le même pour tous.



BULLETIN D'ADHESION

(à renvoyer à Marceline FIORE, Trésorerie du PUY VILLE ou à Camille BASTIDE, HDI du Puy)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à _____, le _____ signature

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu